

© Alain Livache .

***Si l'on souhaite mettre en œuvre une action culturelle ayant une dimension... sociale, pour favoriser une action sociale ayant une dimension... culturelle, la résidence d'artiste peut en être un puissant vecteur. Elle s'inscrit au cœur même des rapports passionnants, ambigus et paradoxaux qui se tissent entre l'art et l'espace public et entre les publics et l'espace de l'art...***

Accueillir un artiste en résidence dans les espaces urbains ou ruraux dits sensibles ou défavorisés, c'est inscrire le tissu social comme un terrain d'aventure collective rassemblant le créateur et l'habitant. Il s'agit de provoquer une rencontre féconde entre un artiste, une population et l'art contemporain.

On peut identifier plusieurs types de résidences d'artistes plasticiens. Chacune a sa fonction et son intérêt.

Le type de résidence dont nous parlons là consiste à **accueillir un artiste dans un contexte donné et à le solliciter pour développer un processus de création impliquant, d'une manière ou d'une autre, les habitants de ce contexte**. Ce caractère participatif est l'une des spécificités de ce type de résidences. La confrontation que l'artiste entretient ainsi avec son lieu de résidence donne lieu à l'émergence d'actes artistiques et d'œuvres publiques permanentes ou éphémères, dont la forme ne peut que se préciser au fur et à mesure de sa présence, car la relation à l'autre et à son environnement en demeure l'une des matières premières essentielles.

### **Distinguer la fonction de l'artiste de celle du travailleur « social ».**

Si l'on souhaite développer un dispositif de résidence fortement ancrée dans le tissu social, il convient de bien situer l'artiste dans sa fonction originale et non pas comme un substitut d'animateur culturel ou social : l'artiste n'est pas un travailleur social, il ne peut recevoir une injonction à répondre à une problématique précise visant à une transformation évaluable d'une situation de départ. Son rôle (et sa force) en serait alors pervertie et son impact forcément défaillant et déceptif.

Si certes et bien évidemment et de manière incontournable la présence de l'artiste doit se développer en lien et synergie avec les acteurs sociaux, socioéducatifs et socioculturels intervenant au sein de son contexte de création, il convient avant tout de faire confiance à la « force de l'art ». C'est-à-dire considérer la présence de l'art comme une manière autonome et originale de s'inscrire au cœur du monde et de ses enjeux et, en l'occurrence, au cœur d'un quartier, d'un territoire ou encore d'un contexte particulier.

### **L'art au cœur des enjeux**

Mais il convient ici de poser la définition de l'art qui porte cette approche (en tout cas celle qui sous-tend à mon sens ce type d'action). Car en l'occurrence cette approche, si elle ne méconnaît pas les sources de plaisirs et de contentement esthétique que l'art est susceptible de produire, situe la fonction de l'art bien au-delà d'un cadre de simple divertissement ou d'utilité décorative. La définition suivante n'a aucune prétention à l'expression d'une quelconque vérité,

tant on sait que la définition de l'art échappe, par la nature même de l'art, à une délimitation objectivable. Pour autant, voici la référence en jeu :

*L'art est une activité culturelle humaine qui produit des « objets » symboliques ou/et fictionnels ou/et virtuels nommés « œuvres », s'adressant aux sens, à l'intellect et aux émotions. Ces œuvres témoignent des principaux enjeux intimes et collectifs vécus par l'être humain. La non-utilité pratique ontologique de l'art lui confère une distance naturelle avec la réalité. Cette distance est une spécificité générant une liberté, une puissance potentielle d'impact et d'émancipation qu'aucune autre activité ne peut apporter ainsi à l'être humain.*

© A. Livache.

C'est pourquoi, plus l'artiste est laissé libre d'être artiste, c'est-à-dire de partager son altérité, sa vision du monde et de développer des processus artistiques originaux et plus alors il enrichira de manière significative le lieu où il s'inscrit et plus alors il participera, mais d'une manière collatérale, à la résolution éventuelle de problématiques sociales qui légitimement inquiète les populations, les acteurs et décideurs locaux.

Dans cette perspective, l'art contemporain a toute sa place : Il explore de nouveaux et passionnants champs d'investigation, de nouvelles démarches et de nouveaux outils, qui offrent à notre sensibilité et à notre intelligence de fortes perspectives. Et si la création contemporaine est vectrice de plaisir, de développement personnel et de nourriture intime et poétique de l'individu, elle peut être également un puissant vecteur de lien social, de liberté, de tolérance, de démocratie et d'intégration.

Les publics éloignés des pôles culturels urbains ont peu l'occasion d'en bénéficier : aux facteurs d'inégalités sociales se rajoutent les facteurs d'inégalités géographiques. Mais souvent aussi, au sein d'une même ville, certains quartiers ont encore du mal à s'inscrire de manière harmonieuse dans l'ensemble du territoire communal.

### **Transversalité et décroisement des publics**

Quand bien même la présence de l'artiste en résidence doit s'articuler principalement au sein de son territoire d'accueil (un village, un quartier, un établissement social ou hospitalier, ...), il apparaît indispensable que cette présence rayonne aussi, d'une manière ou d'une autre, au-delà du territoire stricte et initial de résidence. Car sinon, on court le risque de développer, certes un beau projet au sein du site de résidence, mais un projet qui, par son repliement sur lui-même, peut paradoxalement renforcer l'enclavement social d'un lieu ou d'une population, voire sa ghettoïsation.

Aussi, lorsque par exemple une œuvre de résidence émerge sur un quartier, sa présence a tout intérêt à donner envie aux « extérieurs » de venir la voir et inversement : la présence d'une œuvre au sein d'un quartier devrait aussi accompagner ses publics vers d'autres lieux d'exposition de la ville ou de son large territoire.

### **Une sensibilisation naturelle à l'art contemporain**

L'artiste en résidence développe son propre projet de création (et c'est ce qui lui est demandé) mais de fait, il participe aussi à une plus large sensibilisation à l'art contemporain. Il devient l'un des rouages du développement culturel de ce champ artistique.

L'art contemporain, on le sait, suscite souvent pour un large public, beaucoup d'interrogations et de difficultés d'appréhension. Or, pour ce même large public, participer « d'une manière ou d'une autre » au projet d'un artiste favorise une sensibilisation naturelle à l'art de son temps. Comme Monsieur Jourdain qui fit de la prose sans le savoir, cette expérience vécue avec un artiste rend étonnement proche et simple la relation à l'art.

### **L'artiste, libre mais soutenu et accompagné.**

Cette approche ne signifie pas que l'artiste est laissé à lui-même, sans assistance et sans partenaires. Car s'il faut garantir l'autonomie artistique de l'artiste, l'expérience amène à constater que cette autonomie sera d'autant plus efficace si l'artiste est particulièrement bien accompagné et soutenu localement par au moins une structure située au cœur du quartier (ou du village) et ayant une relation suivie avec ses populations. Cette structure ayant alors le souci de faciliter la régulation technique, organisationnelle, partenariale et relationnelle de l'aventure ... mais aussi d'en assurer *un avant et un après* et un *ici et ailleurs*.

Il convient également d'envisager qu'une personne qualifiée puisse assurer la fonction de commissariat artistique de la résidence. Qualifiée à la fois en matière de connaissance artistique mais aussi sensible aux enjeux du développement culturel en milieu sensible. Cette personne assurera un rôle de garantie de qualité artistique, un rôle d'accompagnement de l'artiste, un rôle quelquefois d'interface entre l'artiste et les partenaires en présence et un rôle de mise en lien avec la sphère artistique extérieure au site même de résidence.

### **La nécessaire pérennisation d'un dispositif.**

Le concept de résidence d'artiste est donc très pertinent. Il l'est par contre d'autant plus qu'il devient un dispositif pérenne, s'inscrivant dans le temps, patiemment et avec régularité. Donner la parole, favoriser l'écoute de la réalité d'un territoire et de ses mutations, sensibiliser à la présence de l'art dans la vie, décroïsonner et créer de nouvelles passerelles entre les habitants d'un territoire ne peut pas se faire « en un jour » ou en l'occurrence en une seule résidence. La première résidence pose des marques, institue la présence même d'un artiste au sein du quartier comme intrigante, les résidences suivantes creuseront ces sillons et démultiplieront la puissance de la présence régulière d'artistes en son sein.

© **Alain Livache**

Toute reproduction interdite sans autorisation.

06 87 28 25 77

alain.livache@sfr.fr